

LES EXPÉDITIONS BOURGUIGNONNES A RHODES, CONSTANTINOPLE, ET CEUTA

par
ROGER DEGRYSE
traduit par M. GOURNAY

Les trois premiers ducs de Bourgogne qui projetèrent une croisade idéaliste la concrétisèrent réellement, mais elle n'apporta pas les résultats escomptés. Ainsi, le fils de Philippe le Hardi, Jean Sans Peur, prit part en 1396 à la campagne hongroise contre les Ottomans qui furent refoulés jusqu'au Danube, mais il fut battu avec une multitude de chevaliers flamands, et ils furent faits prisonniers. Cette défaite fut rapportée dans l'histoire comme étant une bataille près de Nicopolis, et dont les ducs de Bourgogne en conservèrent une amère déception, malgré qu'ils continuèrent à penser à mettre sur pied une réelle croisade contre les turcs et autres musulmans dans le bassin méditerranéen. L'institution de l'Ordre de la Toison d'Or en 1430 en est l'exemple frappant.

La raison essentielle qui favorisa les ambitions des croisades de Philippe le Bon, le troisième duc de Bourgogne en Flandre, est peut être à rapprocher du mariage qu'il contracta avec Isabelle, Infante du Portugal et sœur du roi Edouard 1^{er}, monarque de ce pays (1433-1448). Ce prince avait donné son accord et sa caution en 1436 à ses frères Ferdinand et Henri surnommé le Navigateur, à une croisade contre le port marocain de Tanger. Les Portugais avaient déjà en 1415 réussi à s'emparer du point d'appui Ceuta sur les Mores, mais cette fois-ci l'expédition se termina plutôt mal. Le prince Henri dû laisser son frère Ferdinand comme otage dans les mains des Marocains. Ceux-ci proposèrent de lui rendre la liberté en échange de l'évacuation et de la restitution de Ceuta, ce que les Portugais refusèrent. Le malheureux prince aurait succombé à Fez en 1443, martyr des prisons maures.

Indubitablement, la duchesse de Bourgogne a voulu faire sienne l'idée de rendre la liberté à son frère en persuadant son mari de l'aider dans son entreprise. Ceci aurait été la raison — comme un chroniqueur anversois nous laisse croire — pour laquelle Philippe le Bon en 1439, tout de suite après la mort de Edouard 1^{er} de Portugal aurait pris l'initiative de faire commander aux chantiers dans la région d'Anvers, une « grand nave » ou grand navire du type nao (1). Ce furent des constructeurs de navires portugais et des charpentiers qui construisirent le bateau et qui procédèrent à la mise à l'eau (2). A en croire ce que les témoins contemporains nous ont transmis, il devait s'agir d'un très grand navire pour l'époque, une sorte de caraque, parce que l'on n'avait jamais vu un navire aussi grand naviguer sur l'Escaut (3). La « *Grand Nave* » fut transférée en 1440 à l'Ecluse (Sluis) où l'on procéda au gréement et à son armement (4). La Duchesse s'occupa personnellement de cet équipement ; le grand mât et les deux autres mâts du navire furent achetés et montés à Sluis (5).

En plus de ce grand bateau, Philippe le Bon et son épouse, avaient fait construire en 1439, une caravelle par d'autres constructeurs de navires portugais, cette fois dans la région de Bruxelles. Probablement sur la Senne ou sur le canal d'Anvers où ils assistèrent au lancement (6). La construction d'un tel vaisseau était pour l'époque une initiative considérable, étant donné qu'une caravelle appartenait à un type de navire complètement nouveau, ce qui plaidait en faveur de la mise sur pied d'une force navale importante, idée que soutenait le Duc ou mieux la Duchesse. Il était à la fois un témoignage d'affection étant donné que ce type de bateau était d'origine portugaise. Finalement Philippe le Bon arma encore à Sluis un balengier ou navire de guerre à rames qu'il acheta à Henri de Borsel, Seigneur de Veere et gouverneur de l'Île de Walcheren (7). Ainsi le prince de Bourgogne avait à sa disposition trois navires parmi lesquels deux ayant un grand tirant d'eau destinés aux grandes courses et aussi pour la lutte en mer. Cette petite force navale fut, après avoir été dotés d'un équipage, des provisions de bouche viandes et poissons, prête aux futures expéditions. Au lieu d'une croisade contre Zanger ce serait une expédition pour secourir les chevaliers de l'hôpital sur l'Île de Rhodes qui étaient menacés par les musulmans venus d'Égypte (8).

L'escadre bourguignonne appareilla le 10 mai 1441 de l'Ecluse (Sluis) en direction du sud et de la mer méditerranée. Elle était placée sous les ordres du Chevalier Geoffroy de Thoisy qui commandait en même temps la « grand nave » (9). Ce gentilhomme bourguignon, neveu de Jean de Thoisy, évêque de Tournai et chancelier de Bourgogne (10) avait été en compagnie de Bertrandon de la Brocquière, un ambassadeur particulier de Philippe le Bon en Terre Sainte et au Levant (11). Cette fois il arriva le 6 juillet à Ceuta, où il acheta trois tonnes de vin et il en profita pour faire nettoyer sa vaisselle et ses nappes en toile (12). Le 21 octobre nous rencontrons le grand navire à Way les Saonne (13), ce qui signifie qu'ils ont remonté le Rhône et la Saône avec les deux autres navires jusque dans la province de Bourgogne. Avant la fin de l'année Geoffroy de Thoisy a dû à nouveau effectuer un voyage en Méditerranée pour mettre le cap sur l'Île de Rhodes. En décembre 1441 nous retrouvons le grand navire à ce même endroit avec un nouvel équipage (14). C'est ce qui ressort d'une série de comptes manuscrits concernant la comptabilité de l'expédition qui, en marge de l'intérêt militaire avait aussi un aspect commercial. Grâce à ces comptes nous avons relevé que Jean Bayart, un marchand qui faisait partie de l'expédition à Rhodes et ailleurs pour le compte du Duc, avait vendu 110 toiles de Wervick dont le produit de la vente devait servir à financer en partie la course (15). Geoffroy de Thoisy doit avoir fait relâche à Rhodes avec ses trois navires pendant six mois environ probablement de décembre 1441 jusqu'en début juillet 1442. Le 6 juillet 1442 il devait se trouver sur le chemin du retour, car des membres de l'équipage devaient décéder en mer. La flottille se rendit à Villefranche près de Nice en Provence, où le Commandant attendit un nouvel ordre d'appareiller. Pendant le voyage de retour ou peu après probablement durant une escarmouche en mer, six maures furent faits prisonniers (16).

En regardant la liste des comptes de paiement de la solde des équipages, il semble que les marins des trois bateaux étaient originaires de pays différents. Aux côtés des Portugais il y avait à bord des Basques, des Napolitains, des Grecs de Rhodes, des Bourguignons, des Corses, aussi des Flamands ou tout au moins des Hollandais. La plus grande partie de ceux-ci ne venait pas de Sluis, mais avait été enrôlée à Rhodes. Si on compte sur les rôles de paiement de leur solde, le nombre de marins, qui, durant le voyage jusqu'au retour vers Villefranche, ont servi ou qui furent enrôlés on trouve pour la Grand Nave, un total de 150 têtes, parmi lesquels après le timonier et les chevaliers, aussi un chirurgien, un aumonier, un boulanger, un cuisinier, deux canoniers, six écuyers, quatre souffleurs de corne, menuisiers, préposés au calfeutrage, mousses et quelques soixante dix matelots (17).

LA DEUXIÈME EXPÉDITION VERS RHODES (1444)

Depuis juillet ou août 1442, Geoffroy de Thoisy était ancré dans le port provençal de Villefranche près de Nice avec ses trois navires. D'octobre 1442 à Pâques 1443 il fit faire les réparations nécessaires à la Grande Nave, à la caravelle et à la baleinière ; calfeutrer les coques, renouveler les voiles et remettre en ordre l'armement (18). Il sembla alors qu'il avait reçu l'agrément de faire construire, de gréer et d'armer trois galères et une galiote en vue d'une nouvelle expédition que Philippe le Bon, en coopération avec le Pape et la République de Venise, qui aurait pour but la sauvegarde de Constantinople. Avec la « Grande Nave », la caravelle et la baleinière, ces galères devaient rejoindre les quatre autres mises à la disposition du Duc par les Vénitiens. L'équipement soigné de cette escadre vénitienne amena le Duc à la confier à Walerand de Wavrin, et qui prit en avril 1444 probablement la forme d'une association ; il fut nommé capitaine général de toute la flotte bouguignonne dans la mer Méditerranée (19). Cette flotte devait, alliée aux galères vénitiennes et papales, voguer vers le détroit de Constantinople pour la protéger et la défendre (20). Dans le cadre de ce plan de lutte, Geoffroy de Thoisy, fut remplacé courant 1443, comme capitaine de la « Grand Nave » et commandant des trois navires ayant appareillé de Sluis par Martin Affonse d'Oliveyra. Il fut d'ailleurs nommé commandant des trois galères et de la galiote, qui avait été construite à Villefranche (21). De là, en février ou mars 1444, les galériens qui devaient constituer les équipages, furent expédiés depuis les provinces de Bourgognes (22). Au sujet de la publication des dépenses engagées pour l'achat de nourriture, des appointements, et l'approvisionnement de l'équipage de la « grand nave », de la caravelle et de la baleinière, un grand nombre de documents concernant ces comptes nous est resté. On y trouve aussi toutes sortes de dépenses spécifiques à l'entretien de ces trois navires qui devaient rester à quai jusqu'en septembre 1444 (23) à Villefranche ; où Philippe le Bon avait obtenu d'Amédée de Savoie une station navale pour quatre galères de guerre et trois navires marchands. Wavrin appareilla le 6 juin 1444 avec ses quatre galères depuis Venise.

Etant donné que ces navires et leur capitaine étaient vénitiens, il avait à rendre des comptes à la République de Venise. L'une de ces instructions interdisait formellement aux capitaines des galères qui seraient confrontés aux Turcs de combattre les Egyptiens. Le Sultan d'Egypte projetait cependant une nouvelle attaque contre Rhodes. Heureusement que Geoffroy de Thoisy, en l'absence de Wavrin, réussissait au dernier moment à venir en aide aux chevaliers de l'Hôpital menacés par le Sultan. Nous ne savons pas exactement à quel moment il appareilla de Villefranche avec son escadre formée de trois galères du roi d'Aragon, pour repousser l'attaque contre Rhodes. Les chevaliers de Saint Jean, qui s'y étaient enfermés, purent résister grâce aux bombardes de Geoffroy de Thoisy, pendant le siège qui dura du 12 août au 18 septembre (24). Après ce haut fait d'armes, le capitaine bourguignon se rendit à Gallipoli avec son escadre dans le détroit afin de rejoindre les vénitiens et les autres galères, parmi lesquelles celles de Wavrin qui étaient au repos (25). C'est grâce aux chroniques de Jean de Wavrin que nous avons été informés de toutes ces aventures (26).

Bientôt se profilèrent les signes imminents d'une attaque turque. Vers le milieu du mois d'octobre 1444, les Ottomans traversèrent effectivement le détroit avec une grande force militaire sans que les croisés puissent faire autre chose que de rester à proximité de Constantinople, et en fin de compte de soutenir la ville dans sa défense. Pour comble de malheur le 10 novembre, les Hongrois qui avaient traversé le Danube furent battus près de Varna. La grande « Nave » bourguignonne ainsi que la caravelle et la baleinière qui n'avaient semble-t-il pas pris part à l'expédition de Rhodes furent chargés, courant septembre, de toutes sortes de marchandises en

provenance de Villefranche, puis appareillèrent pour Constantinople. Ils firent escale à Messines où ils complétèrent leur chargement, mais ils durent attendre un vent favorable depuis le 10 novembre 1444 jusqu'au milieu de février 1445 avant de pouvoir poursuivre leur voyage (27). Ainsi, il est aussi possible que juste à la fin de mars de l'année passée ils rejoignirent Geoffroy de Thoisy dont les galères étaient restées ancrées à Constantinople (28).

L'EXPÉDITION EN MER NOIRE ET LE RETOUR (1145-1449)

Geoffroy de Thoisy était arrivé au début du mois de janvier 1445 à Constantinople, où il trouva les autres galères parmi lesquelles les quatre vénitiennes de Walerand de Wavrin, le capitaine général de la flotte bourguignonne (29). Il y était encore le 30 mars attendu que ce jour là il devait prendre en compte, la solde de ses hommes, son traitement, et qu'il devait signer le reçu (30). Bientôt un nouveau plan de guerre fut mis sur pied. Geoffroy de Thoisy et Regnault de Confide, devront, avec la « Grand Nave », la caravelle, la baleinière, les trois galères et la galiote entreprendre une expédition en mer Noire où ils venaient de prendre contact avec l'Empereur de Trébizonde. En avril débuta l'expédition, qui, après une visite à Trébizonde se poursuivit jusqu'en Mingrelie, au pied du Caucase. C'était la vieille Colchide, le pays où, dans l'antiquité, Jason et les argonautes étaient à la recherche de la Toison d'Or. Moins heureux que le légendaire héros grec, Geoffroy fut fait prisonnier par un chef indigène, puis fut relâché après qu'un accord soit intervenu entre l'Empereur de Trébizonde et un marchand Génois (31). Il poursuivit néanmoins sa campagne en Mer Noire et attaqua aussi bien les bateaux turcs que génois qui lui rapportèrent du butin (32). Finalement il arriva à Kaffa, une colonie génoise en Crimée. Là, on lui ravit un navire en guise de représailles, parce qu'il avait pris du butin aux Turcs (33). Puis courant juillet, il était stationné à Constantinople, d'où il se serait rendu à Gènes pour y régler le différend concernant le navire qu'on lui avait confisqué (34).

De son côté, Walerand de Wavrin avait remonté le Danube au cours du mois d'août avec huit galères. Près de Nicopolis, il rencontra les troupes hongroises. Ils auraient alors tenté ensemble, de se rendre maître des tours fortifiées de cette place, mais sans succès. Wavrin et sa flotte vénitienne durent s'en retourner bredouille à Constantinople, où ils arrivèrent le 2 novembre. Peu de temps après, aux environs du 15 janvier 1446 ils amorcèrent leur retour vers Venise. La République signa définitivement la paix avec les Turcs et il ne resta à Wavrin que de s'en aller et de rejoindre la cour de Bourgogne (35). Contrairement à Wavrin il semblerait que Geoffroy de Thoisy soit revenu auprès de la flotte bourguignonne au Levant, notamment la grand nave, la caravelle, la baleinière et les quatre galères. Il aurait encore séjourné à cet endroit le 22 décembre 1446 (au Levant). Avant ou peu après cette date, il aurait pu effectuer un voyage aux Pays-Bas. Il existait des raisons profondes concernant ce retour. Non seulement, la caravelle avait été pillée et piratée en mer Méditerranée par les Catalans, mais la grand nave elle-même était retenue en gage des emprunts que Wavrin avait contractés auparavant là-bas. En tant que capitaine général de la flotte bourguignonne était pratiquement associé au Duc dans l'entreprise qu'il avait engagé au Levant. En considération du 1/10^e de son droit prélevé sur les ventes de toutes les prises et les biens capturés, il avait emprunté et investi son argent dans cette expédition. Les recettes provenant des captures ne suffisaient pas à rembourser tous ses emprunts si bien que toute cette entreprise se solda par un déficit. Même l'émissaire particulier du Duc, l'Italien Olivier Maruffe, ne trouva aucune issue pour solutionner la levée des hypothèques. La grand nave resta retenue à sa chaîne d'amarrage à Constantinople et ne serait plus jamais libérée. Le 22 août 1449, le comptable Fastre Hollet quitta définitive-

ment ce navire pour ce rendre aux Pays-Bas pour y présenter sa facture (37).

La « Grand Nave » et la caravelle semblent donc avoir été éliminées avant la fin de 1446. Il n'en était pas de même pour les trois galères bourguignonnes et la galiote de Geoffroy de Thoisy, celui-ci, retourné aux Pays-Bas en avril 1447 et ayant perdu ses biens dans la capture de la caravelle avait reçu de Philippe le Bon une somme de « 500 saluts de 48 gros » en dédommagement (38) en tant que commandant en chef de cette escadre (salut = nom d'une pièce de monnaie en or sur laquelle figurait « la salutation anglaise »). Il fut remplacé par son neveu Jacquot de Thoisy qui descendait maintenant le long des côtes syriennes, d'Égypte et d'Afrique du Nord vers Marseille en se rendant coupable de pirateries, non seulement à l'encontre des Maures, mais aussi aux frais des génois et d'autres marchands chrétiens (39). En mai et décembre 1447, la République de Gènes s'en plaignit auprès du Duc. En août 1448 celle-ci usa de représailles et fit Jacquot de Thoisy prisonnier (40). La revanche fut en fait prise, mais par les Vénitiens, qui la même année — ou la suivante, nous ne savons pas exactement — capturèrent et pillèrent les galères bourguignonnes (41). Ces navires semblaient pourtant être retournés aux Pays-Bas, on pensait sérieusement à une nouvelle croisade, et c'est sans doute pour cela qu'on procédait aux réparations et au réarmement de ceux-ci (42). En 1454, le Duc remit une de ses galères ainsi qu'une somme d'un montant de 1.000 schilden (schilling = 1/20^e d'un de gros de Flandre, 1/12^e d'un penning ou denier) à Guillaume bâtard de Brabant, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem pour sa participation à une croisade (43).

L'EXPÉDITION D'ANTOINE DE BOURGOGNE (1464-1465)

Une fois que la guerre de cent ans eut pris fin en 1453, Philippe le Bon songea à une nouvelle croisade contre les Turcs qui avaient cette année-là pris possession de la ville de Constantinople. Ses conseillers lui soumièrent un tas de projets. La première pensée du Duc fut de rassembler les galères nécessaires. Il disposait depuis 1449 à Dunkerque, Nieupoort, l'Ecluse et Anvers de « maisons de galères » — sans doute des abris qui permettaient de protéger ses vaisseaux — où déjà un certain nombre de navires étaient à l'abri (44). Cette année-là Bertrand de la Brocquière, qui avait été envoyé en tournée de prospection au Levant en 1432 fut nommé capitaine du port de Nieupoort où il s'installa dans le château. Il aurait exercé cette fonction jusqu'en 1459 (46).

En 1454 pendant la fameuse fête du faisan une prestation de serment eut lieu en rapport avec cette croisade en perspective (47) et où figurait dans le cortège un char composé essentiellement de chevaliers bourguignons, parmi lesquels se trouvait Simon de Lalaing qui devint le commandant de l'expédition. Avec Geoffroy de Thoisy, le capitaine des galères bourguignonnes, ils préparèrent, l'année suivante cette expédition, et cela facilita bien des choses. Les projets qui étaient d'abord présentés au Duc, prévoyaient tout ce qui concernait l'équipement, les équipages, l'armement et l'approvisionnement des navires qui allaient prendre part à l'entreprise. Même le 1/10^e revenant à l'amiral fut pris en compte (48). En définitive Antoine de Bourgogne, le grand bâtard, fils de Philippe le Bon et chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or fut désigné comme commandant de l'avant garde, et Geoffroy de Thoisy fut nommé commandant des deux galères florentines construites à Pise (49). Avant le départ de la flotte d'avant garde, un grand nombre de caravelles furent rassemblées à Sluis sous le contrôle de Simon de Lalaing (50). Jean de Luxembourg, bâtard de Saint Pol, tout comme Simon de Lalaing amiral bourguignon, figurait parmi les officiers commandants.

Antoine de Bourgogne, accompagné de deux amiraux avec deux galères et plusieurs autres navires différents, devait suivant le plan originalement prévu,

apparailler fin avril ou mai 1464, de Sluis. L'avant garde, mit les voiles effectivement le 21 mai, mais sans Jean de Luxembourg et avec Simon de Lalaing comme lieutenant général aux côtés du bâtard de Bourgogne ⁽⁵¹⁾. D'après certaines sources, elle comprenait douze galères, suivant d'autres probablement plus : quatre galères et dix caravelles ⁽⁵²⁾ avec un équipage totalisant quelques 2.000 têtes, parmi lesquelles des galériens, 300 Gantois, un contingent venant d'Axel et aussi un certain nombre de gentilshommes, qui voulaient gagner du galon ⁽⁵³⁾. Une escadre au lieu de mettre directement la voile sur Marseille, le point de rassemblement, où la flotte française attendait les bourguignons, fit route à la demande des Portugais vers Ceuta assiégée par les Maures, pour libérer la ville. Cette aide devait être le seul résultat positif de l'expédition. Après cela, la flottille se rendit à Marseille où elle essuya une formidable tempête fin août. Antoine de Bourgogne n'alla pas plus loin. Non seulement les 100.000 pièces d'or avancées par le « trésor secret » ou le trésor privé de son père mais de surcroît une épidémie de peste se déclara à Marseille qui fit de nombreux morts parmi l'équipage et les croisés, les deux fils de Simon de Lalaing qui accompagnaient leur père en furent eux aussi des victimes. Pour comble de malheur, le Pape Pie II mourut dans le même temps, lui qui avait pris cette croisade sous sa protection ; si bien que certains des participants à l'expédition, ceux de Venise et de Milan, se retirèrent avec leurs galères ⁽⁵⁴⁾.

Le grand bâtard resta jusqu'au début de 1465 à Marseille en attendant de nouvelles instructions, car, aussi bien le nouveau Pape Paul II que le Duc ne voulait abandonner leur intention de poursuivre l'expédition. Finalement le comportement hostile de Louis XI, le roi de France, contraignit non seulement Philippe le Bon à rester chez lui mais à rappeler son bâtard de fils, ainsi l'expédition même dut être abandonnée. Après l'échec de l'entreprise le Duc dû se résoudre à liquider ses navires. Les Médicis, banquiers et marchands bien connus de Florence, reprirent et utilisèrent les deux galères ducales construites à Pise à faire du commerce et du transport entre Bruges et Florence sous pavillon bourguignon ⁽⁵⁵⁾. Les caravelles elles aussi ont semble-t-il été liquidées ⁽⁵⁶⁾ ainsi que les abris de galères le long de la côte flamande ⁽⁵⁷⁾. Quelques années plus tard, en 1467, Philippe le Bon s'éteignit pour l'éternité (†). Ces maisons de galères étaient situées à Dunkerque, Nieuport, Sluis et Anvers.

NOTES

*Article repris de l'Académie de Marine de Belgique,
TXVII, 1965, p. 227-252*

- (1) « Ipse... suscipendae ». D. Papebrochius. *Annales anversoises* (Editions F. Mertens et E. Buschmann). Anvers, 1845, 5 volumes, voir Tome I, page 400 à l'année 1439. Jean le Tourneur comptable chargé de la comptabilité dans la construction de la « Grand Nave », reçu en 1440 un montant de 2.000 livres en monnaie de 40 gros de Flandre et en 1448 encore 48 livres en même argent « pour tournér... à Anvers ». Bruxelles, Arch. Gén. du Royaume, Chambre des Comptes n° 1864, folio 24 v°, livre contenant des extraits des comptes des recettes générales duciales durant les années 1440 et 1441, d'après Lille, Arch. Dép. du Nord B. 1969 et 1972.
- (2) « A Fermont Parois... (anno 1440). A Vasques Pirès... achevée 350 frs ». Extraits de la 4^e et de la dernière facture de Jean de Visen et de la 1^{re} facture de Pierre Bladelin de Leestmaker, respectivement pendant les années 1440 et 1441, Comptes des recettes générales et des dépenses du Duc d'après Lille, Arch. Dép. du Nord, B. 1969 et B. 1972 publiées par le Comte de La Borde dans « *Les Ducs de Bourgogne* », Paris 1849-1852. 3 tomes, voir « seconde partie », tome I page 374, n° 1304, et page 380, n° 1348. A la page 372 sous le n° 1291 figure un extrait où il est question de « Heuberghé lez Amiens » endroit où la grand nave aurait été construite. C'est probablement une mauvaise lecture du nom d'Anvers.
- (3) Voir note n° 1. Voir aussi à l'annexe n° 4 un texte de 1480 où il est question de « la grand nave et caraque... Rhodes ».
- (4) En ce qui concerne l'armement de la grand nave voir J. Garnier « *L'Artillerie des Ducs de Bourgogne* », Côte d'Or, Paris 1895, p. 132. Extrait des comptes du contrôleur de l'artillerie ducale avec copie de l'accusé de réception de Geoffroy de Thoisy du 8 mai 1441 (a tort dans la copie : 1440).
- (5) « A Jean Vast... 6 francs ». De La Borde, se reporter à la 2^e partie du tome I, p. 379, n° 1339, d'après Lille. Arch. Dép. du Nord B. 1972 (année 1441). Pour ce qui concerne l'achat des trois mâts, voir ci-après annexe n° 1. Accusé de réception du 22 octobre 1440.
- (6) « A Jean Perhouse... 48 sols ». Ibid, p. 365, n° 1215 (année 1440), d'après Lille, Arch. Dép. du Nord B. 1966 (année 1439). 3^e compte de Jehan de Visen, receveur général.
- (7) En ce qui concerne l'armement de la baleinière voir J. Garnier à la page 133.
- (8) E. Flandin. « Histoire des chevaliers... à Rhodes ». 3^e édition, Tours 1873, p. 168. N. Jorga « Rhodes sous les hospitaliers », (revue... 1931) p. 178.
- (9) Concernant l'installation dans le grade de capitaine « de la grand nave » de Geoffroy de Thoisy et commandant de la marine de guerre sur mer et de Jean Lodiic au rang de comptable de l'expédition, voir ci-après annexe II, mandement de Philippe le Bon du 25 mars 1441. Pour l'approvisionnement en bêtes et poissons ou la réserve en provisions pour l'équipage du « grand bateau nouveau » ainsi que des deux autres navires lors de leur départ de Sluis, voir A.G. Jongkees « L'Etat et l'Eglise en Hollande et en Zeelande sous les Ducs de Bourgogne (1425-1477), Contributions de l'Institut pour l'histoire moyenâgeuse de l'Université Royale d'Utrecht. Tome XXI. Groninge 1942, p. 77, note I, extrait du troisième compte de Guillaume de Naaldwijck. Intendant de la Hollande et de la Zeelande concernant la période 1440-1441, folio 64 (Arch. Gén. Royales à 'S Gravenhage).
- (10) P. Champion et P. de Thoisy... Edition Balzac 1943, p. 377-379.
- (11) Ch. Scheffer.
- (12) « Le 6^e jour... Portingual ». Quittance de Geoffroy de Thoisy du 4 juillet 1441. Voir annexe n° 3.
- (13) « A maistre... 32 ducats ». Lille, Arch. Dép. du Nord, B. 1979/58.723. Liste des appointements distribués aux officiers et matelots de la « grand nave » pendant la période du 1^{er} mai 1441 au 31 mars 1443. Voir l'article n° 9.
- (14) Non seulement en Bourgogne, mais aussi à Rhodes des matelots furent engagés après que la grand nave et les deux autres navires arrivèrent là-bas. Ibid 3 (article). D'après les articles suivants il semblerait que l'enrôlement à Rhodes commença le 9 décembre 1441.
- (15) On acheta pour 2.400 livres de 40 gros de Flandre des toiles à drap de Wervick qu'on embarqua sur « la grand nave... Rhodes ». Bruxelles, Arch. Gén. du Royaume, Chambre des Comptes n° 1864, f° 35, v°, extraits des comptes du receveur général Pierre Bladelin de Leestmaker, d'après Lille, Arch. Dép. du Nord n° B.1972. Le chargement total des toiles de Wervick à savoir : 110 pièces, furent vendues à l'acheteur pour 2.359 ducats. Les deux quittances concernant ces toiles furent publiées par A. Grunzweig, dans un exemple de vente directe de drap flamand dans le Levant Byzantion, revue internationale des études byzantines, tome IV, Paris Liège 1929, pages 427-429 d'après Bruxelles, Arch. Gén. du Royaume, Fonds « Acquits de Lille », carton 961 bis, séries concernant l'expédition de Rhodes et Villefranche.

- (16) « A Joan Saccon... de Rhodes », Lille, Arch. Dép. du Nord, n° B.1979/58.723. Liste des appointements payés aux officiers et matelots de la Grand Nave couvrant la période du 1^{er} mai 1441 au 31 mars 1443. 6^e article. Voir plus haut notes 13 et 14. Pour les six Maures qui furent retenus prisonniers du 6 octobre 1442 au 6 mars 1443 à Nice, voir un compte qui les concerne. Ibid n° B.1979/58.708, pièce du 31 mai 1443.
- (17) Pour l'équipage concernant la grand nave voir les pièces conservées à Lille, Arch. Dép. du Nord B.1979/58.723 à B.1979/58.713, « gaiges... et clarons ». Ces cornistes étaient quatre « Coppin de Portre de Coutrai, Roulghijs de Gand, Adrian Blankaert et Wigre Jansoone Zelandois, les deux premiers comme trompettistes et les deux derniers comme clairons ». De plus, il existe encore deux fragments d'une liste d'appointements payés aux matelots, mais dont les données sont incomplètes. B.1976/58.519 et 58.52 avec ensemble 75 articles. Les différentes listes donnent ensemble un total de quelques 150 hommes d'équipage qui étaient encore en service fin mars 1443. Pour l'équipage de la caravelle : B.1979/58.720 « gaiges... caravelle ». Cette liste totalise 22 hommes d'équipage parmi lesquels, le timonier, le pilote, un calfat, 15 matelots, 2 gourmettes, 1 jussant et un page encore en service au 31 mars 1443. Pour l'équipage de la baleinière : B.1979/58.707 « gaiges... ballinier ». La pièce incomplète et endommagée totalise 23 hommes d'équipage parmi lesquels le timonier, le pilote, 17 matelots, 3 gourmettes et un jussant encore en service au 16 novembre 1442.
- (18) Les comptes suivants ont été conservés pour la Grand Nave B. 1979/58.717 - 58.722 « Querenne » 1442 (31 mars 1443). Querenne = carène = charpente, et suivants. Pour la caravelle : B.1979/58.709 - 58.718 : toutes sortes de dépenses pour les trois navires parmi lesquels la baleinière aussi (mars 1443).
- (19) Biographie nationale XXVII (Waasberghe - Zyphaes), Bruxelles 1938, colonne 131-136, article Wavrin (Walerand de) par M. Yans. Wavrin Dupont recueil des chroniques et anciennes histoires d'Angleterre, Paris 1958-1963, 3 volumes. Voir tome II, page 36, note I : extraits des comptes du receveur général de 1444 concernant la nomination de Walerand de Wavrin aux fonctions de lieutenant de notre dit seigneur et capitaine général, d'après Lille, Arch. Dép. du Nord, B.1982, f° 72^{re}, et 250^{re}. Texte du 17 et 19 avril 1444.
- (20) Johanna D. Hintzen. Les projets de croisades de Philippe le Bon. Rotterdam 1918, p. 38-41, surtout d'après le chroniqueur Jehan de Wavrin, se reporter au Tome II, p. 34-50. C. Marinesco, Actes du VI^e Congrès des Etudes Byzantines, I, p. 153.
- (21) Avant janvier 1443 apparaît à Villefranche Pierre de Morages au nom de Geoffroy de Thoisy en tant que commandant de la Grand Nave et des deux autres navires. Courant octobre ou peut être un peu avant, Martin Alphonse d'Oliveyra fut nommé capitaine de cette flottille à la place de Thoisy. A partir de ce mois, tout au moins, date le premier compte, qui sur ordre du nouveau commandant fut déposé et conservé. C'est un compte qui concerne les dépenses pour la nourriture de l'équipage ainsi que d'autres frais. Lille, Arch. Dép. du Nord B.1979/58.715.
- (22) « Et... noz gallez ». Bruxelles, Arch. Gén. Royales, Fonds, Acquisits de Lille, n° 961 bis. Mandement de Philippe le Bon du 27 février 1444 adressé à Mathieu Ris, marchand en Avignon, lui demandant d'avancer à Thoisy une somme de 1.600 ducats d'or, afin qu'il puisse compléter son équipage et ses galériens. Voir annexe n° 4.
- (23) Les comptes suivants concernent l'achat de vin, pain, poissons, viandes et autres produits ainsi que des dépenses pour les cuisines ainsi que pour des dépenses courantes qui sont conservées à Lille aux Arch. Dép. du Nord (voir liste p. 235), B.1976/58.712 - 58.725.
- (24) La puissance navale dont disposait Geoffroy de Thoisy avec ses galères et qui furent engagées pour la délivrance du siège de Rhodes, suivant un compte rendu qui fut rédigé depuis, était forte de 1.000 hommes, Wavrin-Dupont, se reporter au tome III, p. 151-159. J.D. Hintzen voir p. 47. Pour l'armement des galères ducales voir J. Garnier, p. 114.
- (25) « Après six mois... seigneur », Arch. Dép. du Nord B.1984/59.234. L'année 1444, style ancien doit être prise ici pour l'année 1445.
- (26) Voir plus haut note 20.
- (27) « Argent... Contraires ». Lille Arch. Dép. du Nord B.2003. Pièce intitulée : « Parties... nave ».
- (28) « De Jean Bernart Cathelan... en chemin ». Lille, Arch. Dép. du Nord B.1997/60.126. Compte du 30 novembre 1447 intitulé « Déclaration...nolle... Constantinople ». « Nolles » = cargaison, chargement d'un navire.
- (29) Voir note 25.
- (30) Lille Arch. Dép. du Nord B.1990/59762. Quittance datée « le 30^e jour de mars 1445. Attendu que Geoffroy de Thoisy laissait attendre dans cette quittance qu'il venait tout juste de rallier Constantinople avec ses galères depuis la Provence, nous pouvons affirmer qu'il s'agit ici de l'année 1445 et non pas de l'année suivante. Pâques tombait effectivement le 28 mars 1445 et le 17 avril en 1446, de sorte que les deux années peuvent être prises en considération.
- (31) Marinesco se reporter p. 160 - Hintzen se reporter p. 53.
- (32) « Au regard... des Vellaque ». Arch. Dép. du Nord B.1984/59.234. Dans le butin se trouvaient,

- parmi toutes sortes d'étoffes et de fourrures orientales, des esclaves (femmes). Deux comptes s'y rapportant : un sur la Grand Nave et un pour la caravelle ont été gardés. Ibid B.1997/60.126 comptes du 30 novembre 1447 et B.1997/61.127 dont la date a disparu à cause des dégradations. Dans ce dernier document il est question de la « despense... drogheries ».
- (33) « Item... Trapezonde ». Ibid B.1997/60.127. Compte du butin réalisé par la caravelle. C'était la barque chargée de poisson et de vivres qui avait été confisquée à Kaffa par les génois. Hintzen, p. 54.
- (34) Marinesco se reporter p. 161 et Hintzen à la p. 54.
- (35) « Et Commencha... entiers ». Lille Arch. Dép. du Nord B.2003 (Inventaire Dehaisnes, tome IV, p. 186. Marinesco p. 162, Hintzen p. 52-53. La date du 15 juillet 1445 doit être interprétée comme celle du 15 janvier 1446 (nouveau style).
- (36) Cela est établi par le témoignage de Fastre Hollet, le comptable de la Grand Nave en rapport avec son premier voyage de retour du Levant par ordre de Geoffroy de Thoisy. D'après Hollet c'était le 22 de décembre 1446 notredit seigneur. Bruxelles, Arch. Royales Gén., Chambre des Comptes, carton 113. Pièce de Maximilien d'Autriche du 26 décembre 1480. Voir annexe n° 5.
- (37) « Item pour... Constantinople ». ... Item ledit Fastre... ensuyant (1450) Ibidem. « Et se dit... Nave » Ibidem. Voir en ce qui concerne Oliveyro Maruffo, l'Italien, et sa mission à Constantinople. Lille, Arch. Dép. du Nord B.17.670. A. Grunzweig. Un plan d'acquisition de Gènes par Philippe le Bon 1445. Le Moyen Age XLII, 1932, p. 81-110, voir p. 103-104. Biographie nationale, tome 27, p. 131-136, article Wavrin (de Walerand).
- (38) « De Pietre van Campen... de 40 gros », Bruxelles, Arch. Gén. du Royaume, Chambre des Comptes n° 1865, 38° verso, année 1446. Courte analyse et copie d'un extrait des comptes ducaux. Le texte exact, mais sans date, est imprimé dans F. Finot: Etude historique... Moyen-âge « Comité Flamand de France », Paris 1899, p. 188. Nous lisons dans cet article en ce qui concerne ces 500 saluts d'or que « Pour... Catheloing ». D'après Lille, Arch. Dép. du Nord B.1988 dans le deuxième compte de Martin Cornille, receveur général (1445-1448). Le rôle particulier de 6 gros par livre sur les marchandises provenant de la Catalogne fut instituée en 1440. L. Gilliodts van Severen, Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges. Bruges 1901, deux tomes, voir tome I p. 40. Pièce du 30 janvier 1450 concernant la suppression de ce prélèvement.
- (39) Car ledit... petits navires. Wavrin-Dupont se reporter au volume III p. 158.
- (40) J.D. Hintzen se reporter p. 55, d'après N. Jorga, notes et extraits... 3^e série, p. 232, 239 et 251.
- (41) Cela d'après l'extrait suivant tiré des comptes ducaux concernant les frais d'un certificat « A Guillaume Garnier... Pour ce 2 francs, 9 gros ». Dijon, Arch. Côte d'Or B.1728, f° 156, extrait des comptes de Jan de Visen receveur général.
- (42) « Advertissement... Turquie ». « Etat de ce qui... à voile ». J. Finot Invent. Som. des Arch. Dép. du Nord VIII. Lille 1895 p. 295. Analyse des pièces de la liasse B.3537 série de projets en rapport avec les intentions de croisades, la plupart sans date J. Finot. Projet d'expédition... 1457. Mem. Soc. Sciences de Lille XXI. Lille 1895, p. 161-206. Cet article contient un aperçu général des projets de croisades du Duc de 1441 à 1464.
- (43) E. Van Bruyssel : Histoire du Commerce et de la Marine en Belgique. Bruxelles 1861-1865. Trois volumes. Tome II p. 189 d'après un extrait des comptes de G. Poupet, receveur général pour l'année 1454.
- (44) Parmi ces navires on trouve la galère « La Gaillarde » à Dunkerque et « La Grande Galère » à Nieupoort. Voir dans l'étude « Les Amiraux et la marine appartenant aux Ducs de Bourgogne » (communications de l'Académie de Marine, même numéro que celui-ci).
- (45) Ch. Scheffer (se reporter à) J.D. Hintzen voir p. 23.
- (46) Nieupoort : Vieilles archives n° 3543 à 3553. Comptes de la ville de Nieupoort des années 1449 à 1459. Rubriques « Présents en nature » et « gages ».
- (47) Ceci d'après le serment d'un des chevaliers « Veue que... ordonné ». M. D'Escouchy. Chronique (publication G. Du Fresne de Beaucourt), Paris 1863, tome II, p. 206.
- (48) F. Finot. Invent. Som. des Arch. du Dép. du Nord, Chambre des Comptes de Lille. Huit volumes (1863-1906), tome VIII p. 290-297. Analyse du dossier B.3537. Diverses pièces concernant les projets de croisades pour les années 1447 à 1464. Voir note 42 ci-dessus.
- (49) A. Grunzweig. Correspondance de la filiale de Bruges des Médicis (Com. Royale d'Hist.) Bruxelles 1931, p. XVIII-XXXV et 107-147 n° 41-44 et 45. Lettres de Tomasso Portinari de l'année concernant les préparatifs de Philippe le Bon. A Anvers en 1464, un bateau fut mis en chantier pour le Duc. Mertens et Torfs. Histoire d'Anvers. Anvers 1845-1853, huit tomes. Tome III p. 213, d'après les annales et les chroniques d'Anvers.
- (50) Comptes de l'entretien des 19 caravelles à Sluis, du 19 février au 15 mars 1464. Lille, Arch. Dép. du Nord, B.3537. Voir note 48 ci-dessus.
- (51) « Et fit freter... en celle armée » Ol. De La Marche, mémoires 1435-1488. Edit. Michaux, p. 507, livre I, chapitre XXXVI.
- Une donnée italienne parle de sept galères, 30 caravelles, 500 hommes... d'armes et mille

- archers. C. Marnesco. Philippe le Bon Duc de Bourgogne et la croisade. 2^e partie (1453-1467) (bulletin des études portugaises 1949 p. 1-26, voir p. 22, note 1).
- (52) Ch. de la Roncière. *Histoire de la Marine française* II Paris 1914 p. 552.
- (53) Livre journal du « Collatie » Gantois (1446-1515) Public. A. Schayes, Gand 1842, pages 445-447 où on peut lire que les Gantois allèrent à Venise. A. Viaene. Les derniers croisés de Flandre. 1464. Biekorf = La Ruche : 62^e année 1961 p. 65-70.
- (54) Biographie nationale tome II (Bauw-Bren) Bruxelles 1868, colonne 838-842. Article de Bourgogne : Antoine). J.D. Hintzen se reporter aux pages 163-169, avec particularités sur les aventures lointaines des Gantois.
- (55) A. Grunzweig se reporter à la page XXI. F1. Edler de Roover: le voyage de Girolomo Strozzi de pise à Bruges et retour à bord de la galère bourguignonne « *San Giorgio* ». Hand. Soc d'émulation à Bruges XCI) 1954 pages 117-136. Voyages des deux galères en 1472 et 1473, durant lequel la deuxième, la « *San Mattéo* », fut pillée et volée par les Hanséatiques. Ce navire transportait, en plus d'un riche chargement, le tableau (tryptique) de Hans Memling « Le Jugement dernier ».
- (56) L. Gilliodts Van Severen. « *Cartulaire de l'ancien consulat d'Espagne à Bruges* ». Bruges 1901, tome I, p. 87. Pièce du 15 février 1466 concernant la caravelle la « San Salvador » qui appartenait à Antoine de Bourgogne, mais que le Duc avait vendue et qui, par la suite lui fut redonnée.
- (57) Il est question de la maison des galères dans les comptes de la ville de Nieuport de 1450-1458-1460-1461 et 1463, puis plus rien. L'immeuble ne fut plus entretenu après 1464 et fut probablement démoli. Nieuport Vieilles Arch. n° 3544-3552-3554 et 3555. Comptes de la ville des premières années citées. Bruxelles Arch. Gén. du Royaume. Chambre des Comptes n° 36.766. Comptes de la ville de Nieuport de l'an 1463 (manque à Nieuport) chaque fois sous la rubrique : travaux journaliers.

ANNEXES

Le manque de place ne nous permet pas de publier in-extenso les annexes. Voir l'article publié en 1965. Nous donnons le descriptif des annexes.

I - 22 octobre 1440

Certificat, par lequel Barthélémy de Vooght, conseiller de Philippe le Bon, certifie, que Godsschalk de Muelnaere et Pierre Van Penage, le vieux, bourgeois de Sluis, qui ont livré, respectivement le grand mât et les deux autres mâts de la grand « nave » du Duc, lui ont déclaré en la présence de commissaire ducal, par le biais du lieutenant général de Flandre et Artois, avoir été payés.

A.G.R. Fonds « Acquits de Lille » numéro 961 bis (carton : 955-964). Chemise « Expéditions navales ». Original avec fragment d'un sceau en cire rouge.

II - L'Ecluse (Sluis) - 25 mars 1441 (copie)

Mandement du Duc Philippe le Bon donnant l'ordre au secrétaire et au contrôleur des finances de sa Chancellerie de mandater à Geoffroy de Thoisy et à Jean Lodyc leurs nominations respectivement au grade de capitaine de la Grand Nave et de comptable de ce bateau et des autres navires durant l'expédition à Rhodes.

A.G.R., Chambre des Comptes de Lille, chartes de l'Audience (inventaire H. Nelis) sceaux de l'audience, numéro 134. Original sur parchemin.

III - 14 juillet 1441

Quittance, par laquelle Geoffroy de Thoisy, commandant des navires du Duc, en route vers Rhodes, déclare, par l'intermédiaire de Jean Lodyc, comptable ducal, que le 6 juillet lors de son arrivée dans le port de Ceuta sur le territoire portugais, il a reçu pour ses dépenses un total de 2.288 réals portugais ou 19 « saluz » d'or (pièces d'or) et 8 réals.

A.G.R., Fonds Acquits de Lille, numéro 961 bis. Carton 955-964. Chemise « Expéditions navales. Originaux; Sans sceau.

IV Bruxelles - 27 février 1444

Lettre de Philippe le Bon adressée à Mathieu Ris, marchand d'Avignon lui demandant de payer 1.600 ducats à Geoffroy de Thoisy, aux fins de permettre à ce dernier, de remettre en état les galères ducates et de compléter l'équipage avec les galériens.

A.G.R., Fonds Acquits de Lille, numéro 961 bis (carton 955-964). Chemise « Expéditions navales ». Originaux).

V - 26 décembre 1480

Mandement de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne adressé aux membres de la Chambre des Comptes à Lille avec ordre à Fastre Holet, de lui payer comme frais de dédommagement pour les services qu'il a rendus en tant que comptable de la Grand Nave pendant la période 1441-1452 une somme de 800 livres en 40 gros de Flandre chacun.

A.G.R., Chambre des Comptes, Carton 113, pièce numéro 44. Original sur parchemin avec un fragment de sceau en cire rouge.